



Doc. 16021

26 juin 2024

Favoriser les négociations politiques en vue de l'échange et de la libération des prisonniers de guerre

Proposition de résolution

déposée par Mme Yelyzaveta YASKO et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La situation des prisonniers de guerre impose une intervention urgente de la communauté internationale. Selon la définition de la Troisième Convention de Genève de 1949, les prisonniers de guerre sont les membres des forces armées tombés au pouvoir de l'ennemi. Ces dispositions garantissent qu'ils soient traités avec humanité et protégés par le droit international humanitaire.

De nombreux rapports font état de violations systématiques de ces dispositions, notamment le fait de refuser l'accès du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux prisonniers de guerre et de traiter les détenus de manière inhumaine. De nombreux soldats ukrainiens sont actuellement détenus en Fédération de Russie dans des conditions contraires aux normes internationales. Le lieu où ils se trouvent et le traitement qui leur est réservé restent en grande partie inconnus, ce qui suscite de vives inquiétudes au sujet de leur bien-être et de leurs droits.

Toutes les parties concernées devraient prendre part à des négociations politiques qui donnent la priorité à l'échange et à la libération des prisonniers de guerre. Il convient d'intensifier les initiatives diplomatiques, afin de garantir que tous les détenus soient traités conformément aux normes humanitaires internationales et qu'ils soient rapidement libérés. Des pressions politiques doivent être exercées pour demander des comptes à ceux qui violent ces normes et pour garantir le respect des accords internationaux.

Les initiatives internationales collectives doivent privilégier l'identification des centres de détention, l'accès à tous les prisonniers de guerre et le contrôle effectif de leurs conditions de traitement. L'Assemblée parlementaire devrait être solidaire de tous les prisonniers de guerre, de leurs familles et de leurs proches, et appeler la communauté internationale à œuvrer pour faire respecter et défendre pleinement leurs droits et leur dignité.

Elle devrait favoriser les négociations politiques qui permettent l'échange et la libération des prisonniers de guerre détenus en Fédération de Russie et dans d'autres États, et promouvoir ainsi la paix, la justice et le respect du droit humanitaire international.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC
BOVENS Theo, Pays-Bas, PPE/DC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
GUGGER Niklaus-Samuel, Suisse, PPE/DC
HISPÁN Pablo, Espagne, PPE/DC
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KERN Claude, France, ADLE
KILJUNEN Kimmo, Finlande, SOC
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC
LINK Michael Georg, Allemagne, ADLE
LOPATKA Reinhold, Autriche, PPE/DC
LOPUSHANSKYI Andrii, Ukraine, ADLE
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
PASQUIER-CIULLA Christine, Monaco, PPE/DC
ROBLES Gonzalo, Espagne, PPE/DC
SAVICKAS Lukas, Lituanie, SOC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
SUSHKO Pavlo, Ukraine, CE/AD
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts